

# Conseils généraux

## Projet de Budget Primitif 2012 du Finistère

### Enseignement, culture, sport & loisirs - Patrimoine départemental

#### Collèges publics

Le schéma pluriannuel d'investissements 2012-2017 est proposé au vote, avec un focus sur la période 2012-2014. Il s'élève globalement à 126,18 M€ TTC. En y ajoutant les 17 M€ du schéma d'accessibilité restant à mettre en oeuvre d'ici 2015, l'engagement du Conseil général s'élève à 143 M€, soit un budget équivalent à celui du schéma précédent. Les opérations de construction et réhabilitation (PPT) représentent une enveloppe globale de 100 M€. 5 M€ seront consacrées aux opérations significatives de restructuration ou de construction d'équipements sportifs. La programmation est scindée en deux périodes : 2012-2014 et 2015-2017.

La période 2012-2014 représente une autorisation de programme nouvelle de 7,14 M€ pour les opérations du PPT. A noter que cette période sera essentiellement consacrée à l'achèvement des opérations du schéma précédent.

#### 1/ TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS

AP : 4,03 M€

CP : 4,03 M€

Les travaux programmés en 2012 porteront notamment sur divers travaux de sécurité et de mise en conformité, remplacement de menuiseries, ravalement, étanchéité, création d'auvent, aménagement de locaux, logements de fonction et divers travaux d'accessibilité.

#### 2/ MODERNISER ET RENDRE ACCESSIBLES LES COLLÈGES PUBLICS

CP : 18 M€

Pour moderniser et rendre accessibles les collèges publics, le Département a mis en place deux schémas d'investissements :

- le Plan Pluriannuel des travaux (PPT) pour les constructions et réhabilitations,
- le schéma d'accessibilité du patrimoine départemental.

Les crédits de paiement 2012 permettant la mise en oeuvre des études et

des travaux sur l'ensemble de ces deux dispositifs s'élèvent à 22,03 M€ TTC.

#### ■ Le PPT

##### Hygiène - sécurité

- Hygiène :

Les dossiers en cours d'études de conception concernent le collège Pierre Stéphan à Briec de l'Odet (démarrage prévisionnel des travaux à l'été 2012), et le collège Kéranroux à Brest (démarrage prévisionnel des travaux en 2013).

Le programme de rénovation/extension de la demi-pension du collège Louis et Marie Fichez de Plouescat a été validé en 2011 (opération confiée en mandat à la SAFI). L'année 2012 sera consacrée au choix de l'architecte et aux études de conception.

Les études à engager en 2012 concerneront notamment la rénovation de la demi-pension du collège Laënnec à Pont-l'Abbé, en partenariat avec la Région, et une réflexion avec la commune de Moëlan sur Mer pour un équipement mutualisé entre le collège et la commune.

- Sécurité :

Parmi les opérations significatives à réaliser en 2012, il y a la déconstruction du site de St Jo programmée en 2012, et la mise en conformité électrique du collège St Pol Roux à Brest.

##### Clos/couvert

Les travaux de rénovation du collège Mescoat à Landerneau s'achèveront en 2012. Par ailleurs, les études ont été engagées en 2011 pour la 2<sup>e</sup> tranche de rénovation du bâtiment B du collège Brizeux à Quimper ; les travaux sont planifiés de l'été 2012 à l'été 2013.

##### Adaptation des locaux pédagogiques et des espaces périscolaires

Les opérations majeures de rénovation, en travaux en 2012, concernent essentiellement trois sites :

- la poursuite de l'opération de restructuration/extension du collège Pierre Stéphan de Briec de l'Odet (livraison du bâtiment neuf à l'été 2012) ;

- la poursuite de la rénovation du bâtiment enseignement et vie scolaire du collège Jacques Prévert à St Pol de Léon (achèvement des travaux fin 2012) ;

- l'engagement des travaux de sécurité et d'accessibilité (mise en oeuvre d'une façade rapportée sur le bâtiment principal) au collège François Collobert à Pont de Buis est prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 pour une durée d'un an.

Les nouveaux projets majeurs dont les programmes devraient être validés en 2012 concerneront Locquéran à Audierne, La Villemarqué à Quimperlé, Les Sables Blancs à Concarneau, St Exupéry à Lesneven, Mescoat à Landerneau (création d'un gymnase). Le choix des architectes après concours et l'engagement des études sera planifié sur les années 2012 et 2013.

Par ailleurs, les programmes de rénovation des SEGPA de Mescoat à Landerneau, des Sables Blancs à Concarneau, de la Villemarqué à Quimperlé et Max Jacob à Quimper ont été validés en 2011. Le choix de la maîtrise d'oeuvre et l'engagement des études de conception se feront en 2012.

##### Intégration du collège dans son environnement social et urbain

Les principaux chantiers de 2012 concernent trois sites :

- la poursuite de l'opération d'extension/restructuration du collège Laënnec à Pont l'Abbé (livraison des bâtiments d'enseignement et de l'extension pour le CDI en 2012, et de l'administration en 2013) ;

- l'engagement de la rénovation/extension du collège Louis Hémon à Pleyben (démarrage des travaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2012 par la construction d'un bâtiment pour la demi-pension, mutualisé avec la commune) ;

- la réalisation des travaux d'aménagement d'une partie de l'ancien sémaphore de Molène pour recevoir, à la rentrée 2012, l'antenne des Iles du Ponant et l'école communale.

■ Le schéma d'accessibilité des collèges

L'autorisation de programme votée en 2010 pour l'accessibilité des collèges s'élève à 20,138 M€. Les études en cours concernent Kéranroux à Brest (dans le cadre de la rénovation de la demi-pension), Kerhallet à Brest, Kervihian à Fouesnant, La Tour d'Auverge à Quimper et Henri Le Moal à Plozévet, pour une perspective de travaux sur 2012-2013. Les études à engager en 2012 concerneront Coat Mez à Daoulas et Tanguy Prigent à St Martin des Champs.

**Investissements dans les collèges privés**

Pour 2012, il est proposé de voter une autorisation de programme de 2,08 M€.

**Constructions scolaires du 1er degré**

Il est proposé de voter pour 2012 une autorisation de programme de 0,431 M€ et d'inscrire le même montant en crédits de paiement.

**Musées et sites culturels**

Sites culturels - maintenance

Il est proposé de réserver une autorisation de programme de 0,465 M€ pour les travaux de maintenance sur l'ensemble des sites culturels (abbaye de Daoulas, abbaye du Relecq, manoir de Kernault, château de Kerjean, domaine de Trévarez).

Sites culturels - opérations nouvelles

Il est proposé d'affecter les montants correspondant aux opérations suivantes :

- restauration de la verrière et des toitures des communs du domaine de Trévarez : opération estimée à 2 M€ (études et travaux) ;
- amélioration des conditions d'usage de l'église abbatiale du Relec : l'opération proposée, estimée à 1,2 M€ (études et travaux), comprend la révision des toitures et reprise d'éléments de charpente, la reprise en sous oeuvre de maçonnerie, la dévégétalisation, nettoyage chaulage à l'intérieur de l'édifice, l'intervention en conservation sur les baies, vitraux et portes, la reprise des sols intérieurs ;
- la restitution du rez de chaussée de l'aile Est du château de Trévarez : opération estimée à 0,85 M€ (études et travaux).

Aménagement de musées

Une autorisation de programme de subvention de 1,038 M€ est proposée pour le financement de contrats de territoire liés à l'aménagement de mu-

sées. Les crédits de paiements prévus au titre de 2012 s'élèvent à 2,979 M€.

**Patrimoine architectural**

Pour 2012, il est proposé de voter une autorisation de programme de 0,944 M€ pour le programme de soutien au patrimoine architectural, archéologique et objets immobiliers, une autorisation de programme de 0,751 M€ pour le financement de contrats de territoire liés au patrimoine architectural. Les crédits de paiement prévus au titre de 2012 s'élèvent à 1,588 M€.

**Equipements culturels et socio-culturels**

Il est proposé de voter une autorisation de programme de 0,383 M€, de majorer l'autorisation de programme 2010-2015 dévolue aux contrats de territoire de 1,827 M€. Les crédits de paiement prévus au titre de 2012 s'élèvent à 1,217 M€

**Sports et loisirs**

Equipements sportifs

Pour 2012, il est proposé de voter une autorisation de programme de 0,10 M€, de majorer les autorisations de programme "Contrats de territoire" 2009-2014 et 2010-2015 respectivement de 0,226 M€ et 1,261 M€. Les crédits de paiement prévus au titre de 2012 s'élèvent à 1,218 M€.

Centres de vacances

Il est proposé de voter une autorisation de programme de 0,044 M€ pour l'aide à la commune de Douarnenez concernant une 2ème tranche de travaux portant sur le bâtiment d'hébergement "classes de mer".

**Bâtiments départementaux**

AP : 24,102 M€

CP : 12,145 M€

Dans le cadre du budget primitif 2012, deux nouvelles autorisations de programme sont sollicitées à hauteur de :

- ✓ 24,102 M€, réparties ainsi :
  - 7,099 M€ pour les travaux d'accessibilité des bâtiments des services (5,214 M€) et de la Solidarité (1,885 M€) ;
  - 6,5 M€ d'enveloppe prévisionnelle pour la réhabilitation du site de Stang ar C'hoat (hors CDAS) à Quimper, dont 0,234 M€ à affecter dès le BP 2012 pour les études ;
  - 1,4 M€ pour l'acquisition de la Maison des Compagnons du Devoir 21 rue du

Pontigou à Quimper et les travaux y afférant ;

- 2,355 M€ pour restructuration du siège de territoire d'action sociale de Brest Métropole Océane ;
  - 1,62 M€ d'enveloppe prévisionnelle pour la réhabilitation du CDAS de Lesneven, dont 0,12 M€ à affecter dès le BP 2012 pour les études ;
  - 2 M€ d'enveloppe prévisionnelle pour la réhabilitation du pavillon B de l'ancien hôpital de Quimperlé, dont 0,07 M€ à affecter dès le BP 2012 pour les études ;
  - 0,65 M€ pour la réorganisation du centre d'exploitation de Huelgoat ;
  - 0,30 M€ pour la rénovation des locaux et la mise aux normes de sécurité de l'Imprimerie départementale
- ✓ 2,178 M€, assortis d'un crédit de paiement 2012 de 1,863 M€, sont également sollicités pour les opérations récurrentes afin de financer notamment, pour 1,10 M€, les travaux divers de mise en sécurité, d'entretien du patrimoine départemental (hors collèges et bâtiments culturels) ainsi que diverses études.

Au titre des AP antérieures, un crédit de paiement de 10,282 M€ est également prévu.

Schéma directeur d'accessibilité du patrimoine bâti départemental

Un diagnostic exhaustif de l'ensemble du patrimoine a été engagé en 2008. Les conclusions préconisent une enveloppe budgétaire de 44,5 M€ pour rendre accessibles l'ensemble des bâtiments départementaux. Le plan d'action prévoit l'installation de 130 ascenseurs sur l'ensemble des 182 sites départementaux, soit un montant total d'environ 29 M€ TTC.

Dans le cadre du budget primitif 2012, il est proposé d'inscrire un crédit de paiement de 2,34 M€ pour un programme de travaux estimé globalement à 14,298 M€ TTC pour les bâtiments départementaux autres que collèges.

Bâtiments de la Solidarité

Les principales opérations engagées dans une démarche BBC sont les suivantes :

- CDAS de Douarnenez et antenne technique départementale (opération évaluée à 4,47 M€) : livraison des travaux prévue en décembre 2012 ;
- CDAS de Brest siège du territoire : le programme a été validé en septembre 2011 ; la consultation d'un maître d'oeuvre est en cours pour des études en 2012 ; le lancement de la consultation des entreprises est prévu fin 2012 ; la durée prévisionnelle des travaux est de 15 mois ;

- CDAS de Morlaix : les études de conception ont été finalisées en 2011 ; les appels d'offres sont prévus au 1er trimestre 2012 ; la durée prévisionnelle des travaux est de 15 mois ;

- CDAS de Lesneven : le projet consiste en l'extension des locaux existants et en la réhabilitation du bâtiment de la parcelle adjacente en cours d'acquisition ; les études de programmation sont en cours, en vue d'une livraison en 2014 ;

- CDAS de Quimperlé : le projet concerne la réhabilitation lourde de l'aile nord-ouest (pavillon B du site de Kerjégu), en cours d'acquisition auprès de la ville de Quimperlé afin de regrouper l'ensemble de l'équipe sur un même site ; les études de programmation vont

être menées en 2012, en vue d'une livraison en 2015 ;

- relogement du foyer de Roz-Maria à Quimper : le projet consiste, pour sa partie hébergement, à réhabiliter l'ancienne maison des compagnons du Devoir, 21 rue du Pontigou à Quimper, en cours d'acquisition ; les études de programmation sont en cours ; les études de maîtrise d'oeuvre et la consultation des entreprises se dérouleront en 2012 en vue d'une livraison en 2014.

#### Bâtiments

##### des services départementaux

En ce qui concerne l'état d'avancement des principales opérations engagées, on peut noter en particulier :

- Ancien laboratoire vétérinaire de Quimper à Ty Nay : une deuxième tran-

che de travaux est envisagée dès 2012 sur la deuxième partie du bâtiment ; les études de conception et la consultation des entreprises ont été menées en 2011 en vue de livrer les locaux au 1er semestre 2013 pour accueillir le service Eau/assainissement de la collectivité ;

- Agences techniques départementales : les études sont achevées pour la construction du centre d'exploitation de Rosporden ; la consultation des entreprises doit se faire au cours du 1er trimestre 2012 et les travaux sont prévus pour une durée de 10 mois ; par ailleurs, des crédits de paiement sont prévus pour le centre d'exploitation de Huelgoat (réorganisation des ateliers, hangars et bureaux).

## Aménagement, infrastructures, cadre de vie et environnement

### Bretagne à Grande Vitesse (BGV)

CP : 8,217 M€

La réalisation de la LGV Bretagne-Pays de la Loire est engagée. Le Département est engagé dans son financement à hauteur de 46,1 M€ sur un calendrier de 72 mois, les travaux devant commencer au second semestre 2012 et s'achever fin 2016. Parallèlement, l'amélioration des liaisons Rennes-Brest et Rennes-Quimper se poursuit. Le Département participe au financement de ces travaux d'amélioration à hauteur de 9,3 M€. Deux passages à niveau sont en travaux, les études pour les deux derniers sont en cours. Des études exploratoires sont actuellement conduites en préparation de la deuxième phase d'amélioration par RFF ; elles sont destinées à élaborer des scénarios d'aménagement de sections de lignes nouvelles pour atteindre l'objectif de Paris à 3 heures de Brest et de Quimper ; les résultats doivent être présentés début 2012. Un montant total de 8,217 M€ est inscrit en crédits de paiement au budget primitif 2012.

### Routes nationales

AP : 0,072 M€

CP : 0,416 M€

Le Département contribue à l'entretien et à l'amélioration des routes nationales. Les opérations visées ont pour cadre le CPER 2000-2006 dont l'exécution se poursuit et le PDMI 2009-2014 établi entre l'Etat et la Région. Dans ce cadre, la principale amélioration concerne la mise à 2x2 voies de la RN 164. Reste à réaliser une section de 12 km à Châteauneuf du Faou. Les scénarios validés en 2011 seront soumis à la con-

certation début 2012. La mise à l'enquête publique est prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2013. Diverses autres opérations se poursuivent, notamment la restructuration de l'échangeur de Loperhet et l'amélioration des virages de Daoulas. Les inscriptions budgétaires prévues en 2012 sont de 0,072 M€ en autorisation de programme et de 0,416 M€ en crédits de paiement.

### Développement des transports collectifs

AP nouvelle : 0,095 M€

AP ajustement : 1,015 M€

CP : 6,272 M€

En 2012, le tramway de Brest va être inauguré, le contrat de pôle de la gare de Morlaix sera finalisé, les études d'aménagement du pôle gare de Quimper vont se poursuivre et l'enquête publique du plan de déplacement de Quimper sera menée. En ce qui concerne les aménagements des arrêts de car, il est proposé d'inscrire une autorisation de programme récurrente de 0,05 M€ pour les aménagements d'arrêts de car sous maîtrise d'ouvrage départementale et une autorisation de programme récurrente de subvention de 0,045 M€ pour les projets sous maîtrise d'ouvrage communale.

### Programme routier 2011 Moderniser le réseau routier départemental

AP nouvelle : 0,3 M€

AP programme 2012-2014 : 14,76 M€

CP : 6,085 M€

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2012 une autorisation de programme récurrente nouvelle de

0,3 M€ et une autorisation programme 2012-2014 de 14,76 M€ pour les nouveaux projets routiers menés sous maîtrise d'ouvrage départementale. Les crédits de paiement s'élèvent à 6,085 M€.

L'année 2012 verra la poursuite des travaux inscrits sur les AP des années antérieures ; à noter en particulier :

- la réalisation d'aménagements de sécurité : sécurisation de carrefours et d'arrêts de cars sur la RD 765 (Quimper-Douarnenez), première phase d'aménagement de la RD 784 entre le CNO et la RD 56 (sécurisation d'accès), carrefour de Toul Car Braz au Guilvinec (dans le cadre de la desserte des ports bigoudens), carrefour de Kermec à Rédéné, carrefour du Keff à La Martyre, aménagement de cheminements piétons en lien avec un arrêt de car à Plogastel St Germain (Menez kerveyen) ;

- l'engagement de la déconstruction de l'ancien pont de Térénez ainsi que d'une première tranche d'aménagement cyclable côté Rosnoën ;

- l'engagement d'acquisitions foncières pour des travaux d'aménagement à venir : quatre aménagements de sécurité de la RD 67 entre Ty Colo et Kervalguen, aménagement de la RD 770 entre Ploudaniel et la RN 12, carrefour de Bellevue (RD 765/RD 43), carrefour de Kerandoaré à Gourlizon, RD 105 entre Kerjean et La Croix Rouge à Guilers ;

- l'engagement des procédures en vue d'obtenir une déclaration d'utilité publique pour l'aménagement d'un giratoire au lieu dit Kérlin (RD 783/ RD 44) ainsi que la poursuite des procédures (enquête publique) pour la liaison entre

Concarneau et la voie express (RD 122).

Les études en amont de futurs aménagements concernent notamment :

- la RD 58 du Pont de la Corde à St Pol de Léon pour laquelle la réflexion va être élargie jusqu'à Roscoff - concertation publique organisée en 2012 ;

- la liaison Pays fouesnantais-Voie express

- les rocades quimpéroises : une étude maîtrise d'oeuvre pour la création d'une passerelle ou d'un passage inférieur à Kerustum va être engagée par la Ville de Quimper début 2012 ;

- la route de Brest, dernier maillon des rocades quimpéroises, devra être aménagée dans le prolongement de l'échangeur du Loc'h, en cours de travaux - réflexion à mener début 2012 ;

- la poursuite des études techniques pour la RD 770 entre la RN 12 et Ploudaniel ;

- les études sur les aménagements structurants de la RD 67 seront poursuivies en 2012.

#### Conservation et entretien du réseau routier départemental

AP nouvelle : 8,421 M€

CP : 9,771 M€

Il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme nouvelle de 8,421 M€ au titre de l'année 2012, dont 0,25 M€ pour diverses études, gestion foncière et moyens des services, 6,871 M€ pour les renforcements de chaussées et la réfection des ouvrages d'art sous maîtrise d'ouvrage départementale, 0,4 M€ pour les renforcements des chaussées des RD réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre des travaux d'aménagement urbain. Le montant des crédits de paiement s'élève à 9,771 M€.

#### Programme annuel d'aide à la voirie communale

AP : 1,77 M€

CP : 2,304 M€

Il est proposé de reconduire le montant de la dotation à hauteur de 1,77 M€, les communes éligibles étant celles inférieures à 10 000 habitants. Le montant des crédits de paiement est de 2,029 M€.

#### Produit des amendes de police

Pour 2012, il est proposé de reconduire le dispositif sur les mêmes thématiques qu'en 2010 et 2011, soit les liaisons piétonnes et les aménagement des abords d'établissements publics.

#### Schéma Départemental Vélo & aires de covoiturage

AP : 1,634 M€

CP : 2,748 M€

✓ Aménagements dédiés à la pratique du vélo :

En 2012, la programmation des itinéraires structurants de véloroutes et voies vertes va se poursuivre. Depuis 2007, 4 itinéraires ont été identifiés comme étant prioritaires :

- sur l'axe Concarneau-Roscoff (127 km), le linéaire réalisé est de 85 km. En 2012, les travaux se poursuivront sur la section de 7,4 km entre Coat-Conq et Rosporden ; entre Concarneau et Coat Conq, une alternative à l'utilisation de l'ancienne voie ferrée va être étudiée suite au refus de RFF d'autoriser le démontage des rails sur les voies désaffectées ; le tracé du dernier tronçon de l'itinéraire, entre Morlaix et Plouéan (17 km) a été validé et sera réalisé en 2012 ;

- sur l'axe Carhaix-Camaret (127 km), les travaux s'achèveront sur le tronçon de 5,6 km entre Crozon et Tal Ar Groas (Crozon) ; les études vont se poursuivre sur les sections situées entre Tal Ar Groas et Châteaulin ;

- Sur la section Brest-Les Abers de la véloroute du littoral (28 km réalisés sur 125), le tronçon de 2 km situé entre Plouzané et Locmaria-Plouzané va être aménagé en 2012 ;

- l'aménagement de la section Fouesnant-Pointe du Raz de la véloroute du littoral (25 km aménagés sur 135) va se poursuivre en 2012 par la mise en service du tronçon de 60 km entre St Guénolé et la Pointe du Raz, intégré au projet de la véloroute Pays Bigouden-Cap Sizun.

Sur les autres itinéraires structurants, le tracé de la véloroute du littoral entre Concarneau et le Morbihan sera validé en 2012, une enquête publique sera menée sur le projet de liaison entre Pleuven et Fouesnant, dernier tronçon à aménager entre Moulin du Pont à Pleuven et Beg Meil permettant les acquisitions foncières en 2012. Enfin, l'étude de tracé entre Quimper et le départ de la voie verte Ti-Planche (Guen-gat)-Douarnenez va se poursuivre.

En ce qui concerne les projets locaux d'intérêt départemental, une liaison utilitaire va être réalisée en 2012 entre Plouguin et Ploudalmézeau. Les projets identifiés dans le cadre des contrats de territoires sont notamment des projets à vocation utilitaire à St Thégonnec, St Martin des Champs, St Thonan, Lampaul-Plouarzel, Ploudalmézeau et Plouigneau.

✓ Aires de covoiturage :

En 2012, les travaux concerneront la poursuite de l'aire de Kerempaou à Melgven, d'une capacité de 46 places, l'aire de Kergleuz au Relecq-Kerhuon, d'une capacité de 52 places, et l'aire de Kerivoal à Landivisiau, d'une capacité

de 78 places, portant à 27 le nombre d'aires départementales, pour une capacité de stationnement de 1 110 places.

Les inscriptions budgétaires proposées au budget primitif 2012 sont :

- une autorisation de programme récurrente de 0,69 M€ pour les aménagements sous maîtrise d'ouvrage départementale relatifs aux aires de covoiturage et au schéma vélo ;

- une autorisation de programme récurrente de subvention de 0,194 M€ pour les aménagements vélo sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale dans le cadre des contrats de territoire ;

- une autorisation de programme nouvelle de 0,75 M€ pour le projet nouveau relatif à l'aménagement sous maîtrise d'ouvrage départementale de la liaison Concarneau-Coat-Conq
- un montant total en crédits de paiement de 2,748 M€.

#### Aménagement des ports de pêche et de commerce

##### Opérations prévues dans les ports de pêche de Cornouaille

- Etudes : l'année 2011 a été marquée par le lancement de l'étude sur le devenir du port de Concarneau ; cette démarche prospective et de concertation s'achèvera en 2012 par la définition d'un schéma d'aménagement et de développement pour le port, sur une perspective de 10 à 15 ans. Des études géotechniques relatives au confortement des ouvrages portuaires du port de Douarnenez ont été réalisées et se poursuivront en 2012 afin de définir des travaux de réfection du môle du Fliemiou et de la cale du Rosmeur, et le comité de pilotage poursuivra ses réflexions sur le devenir d'évolution du port. Un complément d'étude concernant le quai Pelletan à Audierne est également en cours de lancement afin d'en préparer l'opération de réparation et les études préalables concernant le dragage du chenal seront lancées en 2012. A noter enfin qu'une AP 2011-2014 de 0,505 M€ a été inscrite en 2011 au budget départemental pour l'évolution du port de Lesconil vers la plaisance (projet formalisé dans le contrat de territoire de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud).

- Dragages : les travaux de dragage du bassin du Moros du port de Concarneau seront terminés au 1er semestre 2012. La préparation des travaux de dragage des ports de Loctudy et Lesconil se poursuivra afin de lancer les appels d'offres en 2012. Sera également préparée la mise en place de nouvelles

défenses d'accostage pour les nouvelles infrastructures du port du Guilvinec.  
Opérations programmées dans les ports de desserte des îles

L'opération globale d'entretien, de réparation et d'aménagement des ouvrages portuaires de l'île de Sein sera poursuivie et terminée en 2012 pour un montant de 1,12 M€. En parallèle, la mise en place de nouvelles défenses d'accostage à l'île de Sein sera préparée, dans le cadre d'une opération conjointe avec celle du Guilvinec ; ces deux projets nécessitent l'inscription d'une autorisation de programme de 0,35 M€. La préparation de la réfection du platelage de la cale de l'île aux Moutons sur l'île de Batz sera également poursuivie en 2012.

Les inscriptions budgétaires prévues sont de 0,35 M€ en autorisation de programme nouvelle pour améliorer les sites portuaires départementaux et de 3,74 M€ en crédits de paiement. Il est par ailleurs proposé de proroger jusqu'à fin 2012 l'autorisation de programme permettant de lancer les travaux de rénovation du quai Kléber au port de Camaret sur Mer.

Soutien aux investissements dans les ports de pêche

Pour 2012, il est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 0,664 M€, une autorisation de programme spécifique de 0,421 M€ pour cofinancer le programme global de la CCI d'alimentation des criées de Cornouaille en eau de mer "propre", et un montant global de 1,035 M€ en crédits de paiement.

Soutien au développement des ports de commerce

Pour 2012, il est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 0,62 M€ et un montant de 1,231 M€ en crédits de paiement.

**Le patrimoine cadre de vie (PCV)**

Lors du vote du BP 2010, le Conseil général a procédé à une refonte des actions de soutien aux projets d'aménagement. Dans le cadre de son dispositif "patrimoine cadre de vie", le Conseil général poursuit l'accompagnement des communes dans la mise en valeur de leur patrimoine et leur cadre de vie au sein de projets globaux d'aménagement des bourgs et d'embellissement des espaces publics. L'ensemble des évolutions proposées conduisent à faire du dispositif PCV le programme central d'aide aux communes sur les projets d'aménagement intégrant des critères de développement durable. Il traduit la volonté départementale de

mieux accompagner les collectivités dans les opérations d'aménagement structurantes (accessibilité, déplacements doux, transports collectifs, mise en valeur du patrimoine, etc.) plutôt que des projets essentiellement routiers. L'autorisation de programme du PCV pour 2012 est de 3,21 M€, dont une autorisation de programme nouvelle de 0,22 M€ pour deux opérations dans le cadre des contrats de territoire : la voie de Lanrinou dans le CT de Landerneau (0,1 M€) et l'aménagement urbain de la station touristique de Morgat dans le CT de la Presqu'île de Crozon (0,12 M€). Le montant des crédits de paiement s'élève à 2,18 M€.

**Politique du logement**

Il est proposé à l'Assemblée départementale d'approuver les conventions pour une nouvelle délégation de compétence d'attribution des aides à la pierre pour une durée de 6 ans (2012-2016). Les principaux objectifs annuels prévisionnels sont :

- la création de 480 logements sociaux publics et privés et 50 logements locatifs sociaux privés en tenant compte de la demande ;
- l'amélioration de 969 logements du parc privé ;
- la réhabilitation de 580 logements HLM. Les moyens prévisionnels que l'Etat et le Département prévoient de consacrer sont estimés respectivement à 23,7 M€ et 38,8 M€.

Adapter l'habitat neuf et ancien aux besoins

La politique départementale de l'habitat vise le soutien à une offre nouvelle de logements sociaux adaptée aux besoins, le maintien de l'attractivité du parc ancien, le soutien aux politiques locales de l'habitat privé, l'habitat des gens du voyage.

Globalement, il est proposé le vote de trois autorisations de programme nouvelles, dont 1,73 M€ pour la délégation des aides à la pierre, d'une durée d'affectation de 2 ans et d'une durée de caducité globale de 5 ans, 2,8 M€ pour les subventions au titre des politiques départementales de logement social et d'habitat privé, d'une durée d'affectation de 2 ans et d'une durée de caducité globale de 5 ans, et 0,62 M€ pour financer les actions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012-2017. Le montant total des crédits de paiement 2012 est de 9,11 M€.

Agir pour la rénovation urbaine sur les territoires prioritaires

Il est prévu d'inscrire un crédit de paie-

ment de 0,189 M€ pour la rénovation urbaine sur les territoires prioritaires.

Etablissements pour personnes âgées et personnes handicapées

- contribuer à la construction des établissements en faveur des personnes handicapées : le plan pluriannuel d'investissement prévoit, entre 2010 et 2014 une enveloppe de 2,5 M€. Le reliquat des places à ouvrir en lien avec la programmation du 3ème schéma s'élève à 149 places d'hébergement ;
- contribuer à la construction des établissements en faveur des personnes âgées : le plan pluriannuel d'investissement prévoit entre 2010 et 2014 une enveloppe de 20,2 M€.

Les crédits de paiement inscrits au projet de budget 2012 sont de 1,773 M€ pour les personnes handicapées et de 4,635 M€ pour les personnes âgées.

Un travail va être mené en partenariat avec les opérateurs HLM et les gestionnaires afin de réactualiser le référentiel bâti pour personnes handicapées. Parallèlement, l'élaboration d'un référentiel bâti pour personnes âgées sera également menée afin de concilier qualité de prise en charge des résidents et données économiques.

(cf. tableau page suivante)

Accroître la qualité énergétique du logement

Les réflexions partenariales engagées pour adapter les aides départementales aux évolutions des besoins des territoires et des ménages finistériens engagées en 2011 ont mis en évidence la nécessité :

- de réorienter les aides départementales en faveur de la réhabilitation des logements sociaux existants où les enjeux énergétiques et sociaux sont les plus importants ;
- de soutenir la réhabilitation énergétique des pavillons où sont logés les ménages cumulant des difficultés économiques et sociales ;
- de mettre l'accent, dans le parc public, sur les pavillons construits avant 1975 qui consomment le plus d'énergie avec un objectif de réduction des charges ;
- de relayer les actions de réhabilitation thermique des logements sociaux publics à très bas loyer soutenues par les intercommunalités pour garantir des solutions de logement de qualité aux ménages les plus modestes.

■ CLAM + :

La création d'un nouveau dispositif "Charges en logement ancien maîtrisée + CLAM+)" est proposée en 2012, en complément des dispositifs CLAM et PREBAT existants. Ce nouveau dispositif est financé par une réorientation

## Création de logements-foyers pour personnes âgées et handicapées

Commune	Projet	Maître d'ouvrage	Nbre logts	Financé	date prévis. ouverture chantier	date prévis. achèvt travaux
<b>PERSONNES HANDICAPÉES</b>						
Bannalec	construction foyer de vie APAJH	Habitat 29	33	PLUS	2013	2014
Briec de l'Odet	UVE Genêts d'Or	Habitat 29	14	PLUS	2013	2014
Briec de l'Odet	construction foyer de vie	Habitat 29	8	PLUS	2013	2014
St Pol de Léon	UVE rue de la Psalette	Habitat 29	17	PLUS	2013	2014
Pleyben	construction foyer de vie Kan ar Mor	Habitat 29	30	PLUS	2013	2014
Plougourvest	résidence St Michel Kervoanec	Résid. St Michel	40	PLS	2013	2017
Ploudaniel	foyer de vie extension	Habitat 29	10	PLUS	2013	2014
<b>PERSONNES ÂGÉES</b>						
Penmarc'h	EHPAD Menez Kergoff	Aiguillon	15	PLUS	2012	2013
Crozon	construction EHPAD	Hôpital Crozon	148	PLS	2013	2016
Loperhet	EHPAD Linglas Izella	assoc. l'eau vive	70	PLS	2012	2013
Arzano	résid. soleil levant - rue de Park Bras	CCAS	30	PLS	2012	2013
Plougourvest	résid. St Michel Kervoanec	Résid. St Michel	100	PLS	2013	2017
Plouhinec	EHPAD - extension rue Le Guilloux	CIAS Cap Sizun	9	PLS	2012	2013
Cléden Cap Sizun	création unité Alzheimer	CIAS Cap Sizun	17	PLS	2012	2013
Châteaulin	EHPAD dédoubl. chambres Collines Bleues	CCAS Châteaulin	80	PLS	2013	2015
Plougonvelin	EHPAD extension Amitiés d'Armor	Amitiés d'Armor	29	PLS	2012	2014
Pont l'Abbé	EHPAD Pen Ar Prat	Habitat 29	11	PLUS	2013	2014
St Pol de Léon	EHPAD Kersaudy	EHPAD Kersaudy	181	PLS	2013	2015

des crédits affectés au développement de l'offre locative sociale et notamment la suppression des aides complémentaires qui ont été créées en 2008 pour favoriser la qualité environnementale, compte tenu de la prochaine entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique ; il concerne les pavillons chauffés à l'électricité et les pavillons adaptés où sont logés les ménages cumulant des difficultés économiques et sociales ; il cible l'amélioration de 300 logements par an. Sont éligibles les logements les plus énergivores (étiquette DPE G, F ou E) et les programmes de travaux doivent se traduire par une amélioration de la performance énergétique globale de 40 % incluant une amélioration de l'isolation de 20 % attestée par un bureau d'études thermiques. L'aide proposée est une subvention forfaitaire de 3 000 € par logement (soit 10 % du coût moyen de réhabilitation thermique constaté par logement) ; elle n'est pas cumulable avec une aide accordée dans le cadre du dispositif CLAM.

■ CLAM (Charges en Logement Ancien Maîtrisées)

Sont éligibles à ce dispositif les opérations de réhabilitation énergétique globale, incluant la mise en oeuvre de me-

sures d'économies d'eau potable et de valorisation éventuelle des eaux pluviales, qui ont pour effet de réduire la consommation d'énergie primaire après travaux d'au moins 30 %. Sont financées en priorité les opérations concernant les logements construits avant 1975 ou présentant une consommation d'énergie primaire supérieure à 450 kWh/m<sup>2</sup>/an. La subvention proposée, fixée à 1 000 € par logement, est plafonnée à 100 logements par opération.

■ L'appel à projets Prebat-Effinergie (PREBAT) 2008-2013

En 2012 comme en 2011, l'appel à projets sera centré sur les opérations de réhabilitation.

Au budget primitif 2012, il est proposé de voter une autorisation de programme nouvelle de 1,25 M€ d'une durée d'affectation de 2 ans et d'une capacité globale de 5 ans et d'inscrire 0,204 M€ en crédits de paiement au titre des AP antérieures augmentées de 0,2 M€ pour financer les opérations PREBAT 2012.

### Énergie

#### Le "Pacte électrique breton"

Le 27 juin 2011, l'Etat a lancé l'appel d'offres pour la construction d'une

"centrale à cycle combiné gaz" en fixant des zones d'implantation sur le Finistère ; le site proposé devra se trouver dans un des trois périmètres suivants : 25 km autour du poste RTE de Loscoat ; 25 km autour de celui de La Martyre ; 30 km autour de celui de Brennilis. Les offres ont été remises fin décembre 2011. Le candidat retenu et le site d'implantation seront connus à partir de mars 2012.

#### Réseaux électriques

Pour 2012, il est proposé de reconduire le financement des travaux de sécurisation des réseaux électriques moyenne et basse tension à hauteur de 0,4 M€, inscrits en autorisation de programme et crédit de paiement.

#### Maîtrise de la demande en énergie

Dans le cadre des réflexions relatives à l'énergie menées par les partenaires du CPER 2007-2013, une enveloppe de 0,35 M€ sur six ans a été votée en 2008 pour l'accompagnement par le Département de projets emblématiques et contribuant aux objectifs du PCET relatifs à la maîtrise de la demande en énergie ou à la production d'énergie délocalisée ou renouvelable sur le territoire départemental. Une enveloppe de 0,26 M€ demeure mobilisable pour soutenir de nouveaux pro-

jets, notamment sur les îles de Molène et Ouessant et sur les autres îles finistériennes.

#### Energies renouvelables (EnR)

En janvier 2010, le Conseil général a décidé d'une enveloppe de 1,8 M€ pour la période 2010-2014 en vue de favoriser le développement des énergies renouvelables, dont 0,8 M€ sont plus spécifiquement ciblés vers la méthanisation et 1 M€ vers les énergies marines. Au titre de l'année 2012, il est proposé d'inscrire 0,29 M€ en crédits de paiement.

Dans le cadre des contrats de territoire, la communauté de communes de l'Aulne maritime a inscrit une étude préalable, accordée en 2011 ainsi que la maîtrise d'oeuvre et la réalisation d'une chaufferie bois et la création d'une plate-forme. Ces projets devraient émerger en 2012 ainsi que la réalisation de la chaufferie bois du Parc Naturel Régional d'Armorique, non intégrée au contrat de territoire.

Dans le cadre du contrat de territoire signé avec Morlaix communauté, le Conseil général apporte un soutien financier (soit un montant de 0,15 M€) au projet de méthaniseur sur la commune de Guerlesquin, porté par Genev-Bio-énergie. Par ailleurs, le Conseil général intervient depuis 2008 pour aider les projets de méthanisation à la ferme

dans le cadre du plan interrégional "biogaz agricole".

#### Déchets

Il est proposé d'inscrire au budget 2012 une autorisation de programme de subvention d'une durée de 2 ans d'un montant de 0,66 M€ pour les projets relatifs au FDMD, et d'abonder l'autorisation de programme déjà votée de 0,04 M€ afin de financer une plate-forme de traitement des déchets vers dans le cadre du contrat de territoire de Morlaix communauté. 1,175 M€ sont prévus en crédits de paiement.

#### Politique de l'eau

##### Eau potable & assainissement

Pour 2012, il est proposé de voter des autorisations de programme pour 3,184 M€ (dont 0,108 M€ au titre des contrats de territoire) et 3,447 M€ en crédits de paiement. A noter qu'un schéma départemental d'alimentation en eau potable est en cours d'élaboration sous maîtrise d'ouvrage départementale. Les conclusions seront rendues en 2013. Pendant cette élaboration, les aides concernant les projets structurants en eau potable vont être gelées.

##### Lutte contre les inondations

Dans le cadre de cette politique, le cadrage proposé par le Conseil général

est de consacrer pour la période 2007-2013 un montant de 4,6 M€ et de contractualiser un montant de 2 M€ dans le CPER avec l'Etat, la Région et les Départements pour les études et travaux de lutte contre les inondations. Au titre de 2012, 0,021 M€ sont prévus en autorisation de programme et en crédits de paiement.

#### Patrimoine naturel

##### Espaces naturels et randonnée

Le programme 2012 des travaux d'aménagement sur les espaces naturels départementaux sera marqué par la poursuite des travaux de défense incendie déclarés d'intérêt général sur le site du Menez Hom et par le lancement des travaux de requalification de la Montage St Michel à St Rivoal, dont une partie est dévolue à l'accessibilité du site. Le total prévisionnel de travaux est estimé à 1,037 M€. Par ailleurs, dans le cadre du Plan randonnée, pour 2012, il est proposé une enveloppe de 0,145 M€ de subventions aux maîtres d'ouvrage locaux pour la création, l'aménagement et la promotion des itinéraires de randonnée, ainsi qu'une autorisation de programme de 0,10 M€ dans le cadre des contrats de territoire, pour la création du sentier de découverte de la vallée du Guillec sur le pays léonard.

## Développement économique et solidarités territoriales

### Solidarités territoriales

#### Contrats de territoire

La démarche des contrats de territoire s'inscrit dans une rénovation globale de la politique territoriale du Conseil général, entamée en 2007 par la refonte de certains dispositifs d'aide aux collectivités. 14 contrats ont été votés en 2009-2010 ainsi qu'un plan d'engagement en faveur des îles finistériennes ; 3 ont été votés en 2011. Le montant des aides prévues en faveur des territoires dans le cadre des 17 contrats votés s'élève à environ 109 M€. Pour l'année 2012, un contrat est signé avec la communauté de communes du pays glazik et 4 contrats sont en cours d'élaboration avec les communautés de communes du pays de Landivisiau, du pays de Châteaulin et du Porzay et du Pays de Douarnenez. Le contrat avec la communauté de communes de la Baie de Kernic a été lancé en novembre 2011. L'ensemble du territoire sera ainsi couvert à l'ex-

ception du territoire de la communauté de communes du pays fouesnantais.

#### Contribuer

##### à l'aménagement des communes

Ce programme finance notamment les contrats de territoire pour la construction de pôles sociaux. Il est proposé d'abonder l'autorisation de programme votée lors de la DM 1 du budget 2011 de 0,085 M€ pour financer :

- la création d'une maison des solidarités à Moëlan sur Mer pour un montant de 0,025 M€ de crédits de paiement positionnés sur 2012,
- la construction d'un pôle social sur la communauté de communes du Pays des Abers pour un montant de 0,06 M€ de crédits de paiement positionnés sur 2012.

##### Favoriser l'investissement des petites communes

Subvention départementale d'investissement (SDI) : les inscriptions budgétaires prévues au budget primitif 2011

pour cette aide aux communes < 1000 habitants sont de 1,5 M€ en autorisation de programme et en crédits de paiement.

##### Accompagner la mise en oeuvre des projets transversaux du CPER

Le plateau des Capucins : la première phase des travaux de sécurisation de la base navale est terminée ainsi que les travaux de déconstruction des bâtiments sur le plateau et autour des ateliers. Les travaux de viabilisation et des aménagements publics ont démarré à l'automne 2011. La totalité des financements du Conseil général pour la tranche opérationnelle n° 2 est engagée pour les études et les travaux, soit 4,8 M€ pour un total de dépenses de 27 M€.

A noter que Brest Métropole Océane a décidé l'implantation d'une médiathèque sur le plateau des Capucins. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 25,7 M€. Le Conseil général participe à cette opération à hauteur de 1,825 M€ au titre du contrat de terri-

toire. Le début des travaux est prévu à la mi-2013 pour une livraison du bâtiment fin 2014.

#### SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le programme immobilier prévu en 2012 comprend la poursuite des constructions en cours (Quimper, Landerneau, Douarnenez), le début des travaux à Batz et Châteaulin, les études et la préparation des travaux pour Huelgoat, Sizun, Pouldreuzic, Clohars-Carnoët, Lesneven, Concarneau. Compte tenu des chantiers en cours, il est proposé de reconduire pour 2012 une enveloppe de crédits de paiement de 2 M€ pour les autorisations de programmes déjà votées.

#### Très Haut Débit (THD)

L'année 2011 aura été essentiellement axée sur l'achèvement et la commercialisation du réseau départemental de communications électroniques dénommé "Penn Ar Bed Numérique (PABN)", pour lequel 2 M€ sont inscrits en crédits de paiement au budget primitif 2012. Par ailleurs, le Conseil général a validé le schéma de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN) et approuvé le schéma départemental d'aménagement numérique (SDAN), visant à assurer une meilleure cohérence territoriale des déploiements des réseaux THD. D'autre part, 2012 verra la réalisation d'un point de collecte THD sur le territoire de chaque intercommunalité pour un montant de 1,45 M€ de travaux dans le cadre d'une extension du réseau PABN. Dans le cadre du projet "Bretagne Très Haut Débit", le Conseil général est associé à la réflexion pour la création d'une structure bretonne portant le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant (Fiber to the Home - FTTH) ; c'est un chantier d'avenir (horizon 2030) qui représente environ 2 milliards d'euros pour la Bretagne.

#### Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Il est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 0,708 M€ et 2,659 M€ en crédits de paiement, notamment pour les opérations engagées au titre du contrat de projets 2007-2013.

#### Favoriser l'apprentissage

Le Conseil général a apporté une aide de 2,943 M€ à la CCI de Brest pour la réalisation du nouveau campus des métiers qui permettra d'accueillir 2 000 élèves. Un crédit de paiement de 0,769 M€ est inscrit au BP 2012 pour cette opération.

#### Industrie, commerce & artisanat

##### Accompagner les projets d'entreprises

Le conseil général a entrepris de reformer sa politique de soutien aux entreprises afin de la mettre en cohérence avec les orientations de l'Agenda 21. Prenant appui sur des orientations stratégiques redéfinies en 2010, le nouveau plan d'actions regroupe les dispositifs à destination des entreprises et des collectivités. Les mesures en faveur des entreprises sont notamment l'aide à l'immobilier industriel, aux projets structurants industriels, au maintien du commerce et de l'artisanat de services en milieu rural. Le soutien apporté à l'initiative publique comprend notamment l'aide à la réalisation d'ateliers-relais, pépinières et hôtels d'entreprises, l'aide à la commercialisation de terrains en parcs d'activités, l'aide à l'amélioration environnementale des parcs d'activités Bretagne Qualiparc. L'année 2012 verra la poursuite de la mise en oeuvre opérationnelle de ces nouveaux dispositifs. Par ailleurs, l'Etat et la Région ont sollicité les Départements pour engager une nouvelle édition de l'ODESCA sur la période 2012-2014

Au plan budgétaire, l'ensemble de ce programme fait l'objet d'une autorisation de programme pluriannuelle, mise en place en 2010 pour une période de cinq ans. Au titre du budget 2012, il est prévu une enveloppe de crédits de paiement de 2,632 M€.

#### Tourisme

##### Soutien aux équipes touristiques

L'assemblée départementale a voté en juin 2009 la réforme de ce dispositif, notamment pour répondre aux objectifs de l'Agenda 21. Les nouvelles aides aux hébergements touristiques visent donc à inciter les investisseurs à inscrire leurs projets dans une logique de développement durable, ceci se tradui-

sant par un soutien renforcé aux investissements concourant aux objectifs sociaux et environnementaux du développement durable (accession au label Tourisme et handicap, investissements en économies d'énergie et énergies renouvelables, projets d'éco-construction). Au titre de l'année 2012, sont proposés 0,744 M€ en autorisation de programme et 1,468 M€ en crédits de paiement. Les autorisations de programme prévues dans le cadre des contrats de territoire ont été abondées de 1,555 M€ pour financer notamment le projet de parc des expositions, centre de congrès inscrit au contrat de territoire de Quimper communauté.

##### Actions en faveur de la plaisance

- Plan départemental pour l'aménagement des ports de plaisance : il est proposé de reconduire les dispositifs d'aide à l'investissement visant l'amélioration de l'accueil des plaisanciers et la préservation de l'environnement et d'inscrire à cette fin une autorisation de programme de 0,329 M€. Le montant des crédits de paiement inscrits au budget primitif 2012 s'élève à 1,343 M€. Les projets financés au titre des contrats de territoire sont notamment l'aire de carénage sur l'Aber Benoît, la consolidation de la digue de Pors Poulhan et la création d'une aire de carénage à l'Aber Ildut.

##### Actions en faveur du nautisme

Pour 2011, sont proposés 0,41 M€ en autorisation de programme nouvelle, assortie d'un crédit de paiement de 0,513 M€, notamment pour l'aide aux investissements dans les centres nautiques (construction, modernisation, accueil des personnes handicapées) ainsi qu'une autorisation de programme de 0,209 M€ au titre du contrat de territoire de la communauté de communes de Concarneau Cornouaille pour la réalisation du pôle nautique de la Croix. ■